

**Compte rendu, rencontre du mardi 26 mai 2015
avec les habitants des villages
des Guillots, des Trappiers, de la perdrix et ...**

Préambule : le comité Cadre de Vie présente ses sincères excuses à la famille MALLET, hameau de la Touche, oubliée lors de cette réunion. Rencontrée depuis, nous nous efforcerons de donner satisfaction à la demande de monsieur MALLET qui sollicite la pose d'un panneau "Voie sans issue" à l'entrée de son domaine (RD 129/Allée de la Touche) .

➤ Après un tour de table qui a permis de mieux se situer, chacun dans son village, les habitants du village des Guillots ont exprimé le sentiment partagé d'une ambiance paisible entre voisins. La population de ce hameau se répartit entre ceux qui habitent depuis déjà plusieurs décennies et ceux qui ont construit ou acheté depuis quelques années. Les premiers rappelant aux seconds que le village avait quelques commerce et artisans comme la présence d'un bar situé au n° ... de la rue des Guillots. De par la situation géographique de ces hameaux, les habitants sont davantage tournés vers Saintes que vers le bourg de Chermignac. Les jeunes parents présents soulignent et apprécient de pouvoir bénéficier de l'école communale. Une fête des voisins a eu lieu l'année dernière, redonnant vie à une habitude qui s'était éteinte pendant plusieurs années. Cette année la date du premier dimanche de septembre est évoqué : il ne reste que les bonnes volontés à trouver pour organiser cette fête.

➤ Au sein du hameau des Guillots, l'exploitation de Monsieur Vidal est une pierre angulaire! Arrêtant définitivement son activité , il l'a confiée à d'autres exploitants.

Cf le film sur les fermes de Chermignac sur le site de la commune : www.chermignac.fr

➤ Dans la propriété de François et Bernadette Hosteing, est ouvert depuis ce mois, le parcours sensoriel qui fait partie de la randonnée des fermes de Chermignac



La circulation et la voirie :

➤ La pose du sens interdit rue de la menuiserie, par la municipalité, a considérablement limité le passage par GPS, de véhicules et surtout de camions qui avaient des difficultés à reprendre la rue des Guillots ainsi que la pose de panneaux de signalisation "*Attention à nos enfants*" aux extrémités du village des Guillots.

➤ A la demande des habitants, la municipalité a réimplanté, de façon visible, les pancartes "*rue du Puits*" à l'intersection de cette rue avec la RD129. La municipalité relancera le dossier entretien de la rue du Puits, de la limite de commune jusqu'à la RD 129, qui doit se faire pour 50% commune de Chermignac et 50% commune de Saintes.

➤ Il reste à résoudre la situation des collégiens et lycéens qui empruntent le bus de ramassage et qui doivent longer la route départementale avant d'arriver à la rue des Guillots. Nous venons de solliciter, à nouveau, les représentants du Conseil Départemental pour étudier des possibilités de modifier et sécuriser le bord de cette route départementale. (Fax/similé joint)

Le 15 juin 2015
à
Madame la Conseillère
départementale
Monsieur le Conseiller
départemental
du canton de Thénac
Conseil Départemental
de
Charente Maritime
85 Boulevard de la
République
17076 La Rochelle

N Ref JPS/JT 2015/119

Objet : Arrêt de bus Commune de Chermignac

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des compétences attribuées au conseil départemental, je tiens à vous informer de la dangerosité que représente l'accessibilité des élèves du collège venant du village des Guillots, à l'arrêt de la société Buss, situé sur la départementale 129, face à l'entreprise Batiland.

Les services de la mairie ont déjà sollicité la CDA ainsi que Monsieur Vigneron, le responsable de l'antenne du conseil général de Saintes, agence de Saint-Jean-d'Angély.

À ce jour, nos démarches ont été vaines. Nous souhaitons travailler avec vous pour qu'une solution soit trouvée afin de résoudre cette situation qui met en jeu la sécurité de nos jeunes citoyens, avant la prochaine rentrée scolaire.

Je vous remercie de l'attention portée à ce courrier.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, les conseillers départementaux, l'expression de ma parfaite considération.

Le Maire

⇒ **L'entretien des fossés** : A la demande des riverains de la D 216, venant des Gillardeaux en direction des Trappiers, la municipalité s'engage à demander à la direction des infrastructures du département le nettoyage et curage de tout ou partie des fossés avant l'automne 2015.

⇒ **Nuisances dues aux chiens** : Les habitants font part d'une gêne occasionnée par la présence de chiens en liberté. À ce jour, la situation semble s'être arrangée suite à l'envoi d'un courrier de la mairie aux propriétaires concernés.

⇒ **Le tout à l'égout** : Une question récurrente depuis des années. Ce sujet est l'objet d'une étude générale par la CDA. Il est regretté que le raccordement n'est pas eu lieu lors l'assainissement réalisé aux Gillardeaux, commune de Saintes.

La soirée se clôture par un temps de convivialité partagé et apprécié de tous.